



Bonnes nouvelles pour les exportateurs suisses: l'Asie crée le plus grand espace de libre-échange du monde

Les États membres de l'Asean ont fondé, avec la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le plus grand espace de libre-échange du monde. Au vu de la tendance au protectionnisme de ces dernières années, c'est une évolution positive pour la Suisse en tant que nation exportatrice. Il ne tient qu'à la Suisse de continuer à garantir l'accès aux marchés de cette région au moyen d'accords bilatéraux. La ratification de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, qui sera soumise au vote en mars prochain, revêt une grande importance.

Le dimanche 15 novembre, l'accord de libre-échange le plus grand à ce jour a été conclu dans le cadre d'un sommet virtuel de l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du sud-est.

LE PLUS GRAND ESPACE DE LIBRE-ECHANGE DU MONDE EST EN TRAIN DE VOIR LE JOUR EN ASIE

Au terme de huit années de négociations, les dix membres de l'Asean ainsi que la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé le nouvel accord de libre-échange, baptisé partenariat régional économique ou RCEP. L'espace de libre-échange créé représente 30% environ de la production économique mondiale, 28% du volume des échanges mondiaux et 2,2 milliards de personnes environ. Pour la Chine, c'est le premier accord multilatéral de libre-

échange jamais conclu. Sur l'ensemble des pays partenaires initialement prévus, seule l'Inde s'est retirée prématurément des négociations.

L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE EST POSITIF POUR LA SUISSE EN TANT QUE NATION EXPORTATRICE

La signature de l'accord est une bonne nouvelle pour une économie suisse fortement tournée vers les exportations. La conclusion du RCEP lance un signal important contre la récente montée du protectionnisme - et ce de la part d'une région qui, selon les économistes de la banque HSBC, représentera la moitié de la production économique mondiale dans dix ans. L'accord favorise l'intégration économique au sein de la région Asie-Pacifique, principalement en réduisant les droits de douane et en uniformisant les règles d'origine. Bien que l'accord couvre différents domaines, il doit être considéré comme un premier pas vers l'ouverture des marchés. Indépendamment de la suppression des droits de douane, l'accord ne prévoit pas de libéralisation étendue des marchés publics et des services ni une meilleure protection de la propriété intellectuelle. Il n'en reste pas moins très important en tant que symbole.

LES ELECTEURS SUISSES S'EXPRIMERONT LE 7 MARS 2021

La Suisse entretient de bonnes relations économiques avec les pays de la région Asie-Pacifique. Elle a déjà conclu des accords de libre-échange avec des économies asiatiques de poids telles que la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Singapour. Le 7 mars 2021, le peuple suisse décidera s'il souhaite intensifier les relations économiques avec cette vaste région. En effet, les Suisses voteront sur la ratification de l'accord de libre-échange négocié avec l'Indonésie. Un oui dans les urnes est essentiel pour les deux parties. Selon des experts, l'Indonésie, qui fait partie de la zone de libre-échange créée, deviendra la quatrième économie mondiale d'ici à 2050. À moyen terme, l'accord de libre-échange supprimerait 98% des droits de douane à l'importation actuels pour les exportateurs suisses. Il supprimerait également de nombreux obstacles techniques au commerce, accroîtrait la sécurité des investissements et renforcerait la protection de la propriété intellectuelle. En tant que nation exportatrice, la Suisse a tout intérêt à accepter de ratifier l'accord le 7 mars 2021. Ainsi, elle pourra exploiter non seulement le grand potentiel commercial inexploité avec l'Indonésie, mais elle évitera également les désavantages inhérents à la création du RCEP.